

Québec français



Les nouvelles orientations de l'enseignement du français au collégial

Réalistes et prometteuses

Vital Gadbois

Number 48, December 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56438ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gadbois, V. (1982). Les nouvelles orientations de l'enseignement du français au collégial : réalistes et prometteuses. *Québec français*, (48), 59–59.

Les nouvelles orientations de l'enseignement du français au collégial

Réalistes et prometteuses

Québec français n'avait pas été tendre à l'égard des orientations qui se dessinaient en 1981-1982 (*Q.F.*, n° 44, p. 21). Cette année, les *Cahiers de l'enseignement collégial* nous présentent une introduction aux cours obligatoires de français entièrement refondue. Ces nouvelles orientations sont le fruit de dix années de réflexion passionnée et de débats somme toute fertiles; il faut convenir qu'elles sont réalistes et cohérentes et qu'elles seront un guide sûr pour les rédacteurs des futurs cours de français dont la publication est prévue pour 1983.

La Direction générale des études collégiales (D.G.E.C.) reconnaît enfin le caractère terminal des études obligatoires de français au cégep. Pour les étudiants, ces cours viennent parfaire une formation en langue et en littérature amorcée depuis onze ans; pour l'ensemble des étudiants du collégial, il s'agit de leurs derniers cours de français. Ils ne peuvent donc être sans rapport avec les apprentissages du secondaire. Cette perspective entraîne des conséquences didactiques et pédagogiques importantes.

La D.G.E.C. reconnaît enfin que les objets d'étude des cours de français au collégial sont les mêmes qu'au primaire et qu'au secondaire: la langue et les discours. Le collégial était depuis longtemps en porte à faux avec son illusion à se croire le seul détenteur de l'enseignement de la littérature: il suffit de lire les nouveaux programmes de français des niveaux antérieurs pour mesurer la profondeur de cette illusion. Il était également de plus en plus difficile de concevoir un enseignement du français qui n'ait pas la langue et ses discours de toute nature comme objets d'étude et d'apprentissage.

On reconnaît enfin que le collégial prend la suite du secondaire; c'est une évidence dont le refus semblait avoir l'opacité d'un entêtement. Dans une perspective d'apprentissage, prendre la

suite, c'est tenir compte des acquis et de l'évolution de celui qui apprend. De sorte que ce qui caractérise le plus l'enseignement du français au collégial, ce n'est pas l'objet d'étude ou les contenus, mais sa clientèle de jeunes adultes et d'adultes avec ses spécificités intellectuelles, affectives, sociales, etc. Qu'on propose alors à cette clientèle la lecture de textes plus difficiles, l'acquisition d'habiletés plus complexes, de connaissances plus méthodiques et systématiques, des attitudes reposant davantage sur le jugement critique qu'au secondaire, voilà qui respecte l'étudiant. Il ne s'agit pas ici d'une méprisable et méprisante «secondarisation» du collégial; il s'agit simplement de tenir compte des acquis de l'étudiant. Le collégial prend la suite du secondaire; il ne vient pas qu'après lui.

On justifie avec raison l'apprentissage du français par sa contribution à la vie intellectuelle, sociale, culturelle et affective. La langue en action, c'est la langue comme outil de compréhension et d'expression. On a raison de mettre l'accent sur la communication au sens que la pragmatique et la didactique du discours lui donnent aujourd'hui: situation, intention, discours sont des mots qu'on attendait depuis longtemps dans les propos pédagogiques de la D.G.E.C. Comment justifier autrement l'enseignement obligatoire du français au collégial?

On a eu raison de formuler des objectifs généraux de pratique de la langue par les étudiants: analyser, comprendre, imaginer, concevoir, organiser, produire, apprécier, interpréter, critiquer, ces verbes relèvent de l'apprentissage et non de l'enseignement. À l'enseignant d'aider l'étudiant à atteindre ces objectifs!

Apparaît également, et c'est heureux, la nécessité d'accorder attention à l'oral, grand oublié de l'enseignement du français au collégial, sauf par le biais de l'expression dramatique. Et il ne faut

pas croire qu'un tel enseignement va fatalement faire sombrer le collégial dans «l'expressivité» et la «spontanéité» échevelées: Américains, Français, Anglais et gens de Navarre s'y adonnent de plus en plus, conscients de l'importance culturelle et sociale de la langue parlée aujourd'hui. Du bien «perler» et du «O.K. là là» à la maîtrise consciente et réfléchie de l'oral en situation de communication, il y a place pour des apprentissages utiles et formateurs.

Il y a lieu de signaler la nouvelle retenue de la D.G.E.C. dans son habituelle obsession normative: la maîtrise du code grammatical de l'écrit et de l'oral ne peut être, ni au primaire, ni au secondaire, ni au collégial, l'alpha et l'oméga de l'enseignement du français; elle a une place nécessaire mais rien qu'une place. Dorénavant un seul objectif s'y rapporte et encore, dans une perspective de pratique correcte de la langue en situation de communication.

On pourrait croire à la régression ou même à la quasi-disparition de la place de la littérature. Le mot n'apparaît que six fois dans un texte de huit cents mots. Mais il y est également question d'esthétique, de valeurs, d'expressivité, de culture qui ne sont pas étrangers au phénomène littéraire. Il est vrai que langue apparaît quinze fois et discours neuf fois. Mais si la langue et les discours sont objets d'étude, il n'est pas abusif de croire que la littérature est objet d'étude à la fois comme production linguistique et comme discours. Si l'étudiant doit analyser, comprendre, apprécier, interpréter, critiquer des discours de toute nature, il n'est pas interdit de croire que la littérature est incluse dans ces discours. Si enfin l'étudiant est invité à utiliser la langue orale et écrite, à imaginer, à produire, à organiser des discours variés, à exprimer son monde extérieur et sa vision du monde, il est permis de croire que la création n'est pas exclue de ces discours que produira l'étudiant.

Par quels contenus, selon quels cheminement et avec quels moyens ces orientations pourront-elles se réaliser? Quel rôle fera-t-on jouer à la littérature dans l'atteinte de ces objectifs, dans la pratique de ces habiletés, dans le développement de ces attitudes? Il appartient aux actuels rédacteurs des programmes de répondre de manière satisfaisante à ces questions. Ils peuvent compter sur l'appui critique et la réflexion constructive des huit cents professeurs de français du collégial et sur de nouvelles orientations réalistes et prometteuses.

Vital GADBOIS